CSE OUTRE-MER

Compte rendu de la réunion du 26 novembre 2026

Les procès-verbaux des CSE ordinaires des 1er et 15 octobre 2026 ont été approuvés.

SOMMAIRE

1. Résolution de solidarité avec les représentants du personnel du Siège
2. Vie de l'entreprise
3. Ordinateurs portables pour les élus
4. Commission de coordination des projets et activités
5. Fonctionnement du portail et de la rédaction
6. Déménagement du CDA CECOM
7. Média audio numérique
8. Absentéisme à fin septembre 2026
9. RIC : les réclamations individuelles et collectives
10. Les points qui restent à suivre

1. Résolution de solidarité avec les représentants du personnel du Siège

Condamner une entrave et une discrimination syndicale manifeste

Les élus ont voté à l'unanimité une résolution pour exprimer leur solidarité avec les représentants du personnel du Siège visés par des procédures disciplinaires. Relevant de la même direction des ressources humaines, ils se disent directement concernés.
Les élus exigent le retrait du DUER, les formulations qui mettent en cause l'expression syndicale, l'abandon des procédures disciplinaires en cours, la fin de toute pression et le respect de la liberté syndicale et du fonctionnement normal des instances. La résolution est transmise à la direction, à la DRH et à la direction des relations sociales.
Lire : ***Résolution CSE Outremer procédures disciplinaires***

2. Vie de l'entreprise

Mouvements au sein de l'établissement

La direction informe les élus de plusieurs mouvements :

- Départ prochain du DRH du pôle Outre-mer, remplacé à partir du 1er décembre par Christophe De Lestapis, qui prendra cette mission en plus de son poste de secrétaire général du pôle OM.

- Olivier Gaudermen sera officiellement chef de centre à partir du 1er janvier 2027 (il est, jusqu'à cette date, en détachement).

Les élus s'interrogent sur la charge que représente ce cumul de fonctions à moyens constants.

Déménagement de Malakoff

La direction finalise un calendrier pour le déménagement des affaires des salariés. La prochaine communication, annoncée d'ici la semaine prochaine, donnera la date de fin pour préparer les cartons, leur enlèvement et l'arrivée à MFTV. Les enlèvements se feront en plusieurs vagues, en fonction de l'arrivée des brigades. Pour les casiers, les salariés devront voir avec leur encadrement. Les élus ont demandé une répartition équitable, et non la logique du premier arrivé, premier servi.
L'avenant à signer est devenu caduc avec le report de la bascule. La direction attend la nouvelle date avant d'en renvoyer un.

Changement d'habillage des antennes

Les élus signalent qu'aucune présentation n'a été faite aux personnes concernées alors que le changement est prévu le 1er décembre. Ils rappellent des impairs et des cafouillages à l'antenne. La direction répond que la présentation aura lieu le lundi 30 novembre ou le mardi 1er décembre avec le directeur artistique, et les équipes concernées.

Suite du projet Genesys : l'Hebdo et Outre-mer l'info

Les élus s'interrogent sur l'enregistrement de l'Hebdo sur France 24, après l'idée de le décaler au motif que la DOPOM était prioritaire sur F3 PIDF. Lors de la dernière réunion Genesys, le chef de la Fabrique envisageait aussi de décaler Outre-mer l'info (OMI) pour donner plus de latitude. Les élus rappellent avoir alerté à plusieurs reprises sur ce point.
Le directeur de la rédaction répond que l'enregistrement pour France 24 a évolué : il se fera entre 13h et 13h45, comme le souhaitait la rédaction, ce qui sécurise la diffusion. Pour OMI, il en a entendu parler, mais rien n'est acté à sa connaissance. Son objectif est que le créneau ne bouge pas, et il ne constate pas de tensions en régie. Un point Genesys est demandé au prochain CSE.

Report des congés après un arrêt maladie

Sur demande des élus, la direction précise qu'il n'y a pas de report de congés pour un arrêt de moins d'un mois. Pour un arrêt supérieur à un mois, un report de 15 mois s'applique à partir de la reprise d'activité. Les congés non pris ou non posés sur le CET sont perdus, sauf en cas de départ de l'entreprise.
Pour un arrêt de longue durée, de trois ans par exemple, la direction affirme qu'il y a un écrêtage au bout d'un moment : passée la période de 15 mois, c'est perdu. Sur la rétroactivité, la direction attend toujours la position du groupe.

3. Ordinateurs portables pour les élus

Un outil de travail que la direction ne finance plus

Le bureau du CSE a présenté le projet d'attribution d'ordinateurs portables pour les élus titulaires et le président des ASC, financé sur le budget de fonctionnement du CSE (budget AEP). Les élus rappellent que le passage du dossier papier au numérique s'était fait avec la promesse d'ordinateurs attribués par la direction.

Elle est revenue sur cet engagement. Un matériel propre au CSE permet aussi de séparer la sphère professionnelle de celle du mandat.
Lire : ***Avis moyens informatique***

4. Commission de coordination des projets et activités

Le déplacement des scriptes

Lors de la commission du 23 novembre, la direction a présenté le déplacement des scriptes au sein du quartier d'équipe OM, et l'installation de la cellule d'administration de production dans l'espace libéré (4 personnes : 3 CDI et 1 CDP, jusqu'ici sans poste fixe). Les deux scriptes permanentes rejoignent le bureau de gestion de la rédaction (4.N352). Il n'y a ni suppression de bureau, ni travaux, ni coût.
Les membres de la commission ont souligné que, dans un même bureau, la cohabitation de métiers aux rythmes et aux tâches distincts peut poser problème : nuisances sonores, manque de place quand une scripte en CDD s'ajoute. La direction a répondu qu'elle ne veut pas supprimer le bureau des scriptes, mais les rapprocher de la rédaction.

Un désaccord exprimé en séance

Les élus ont manifesté leur désaccord : les scriptes ont beaucoup d'interactions avec les chargés de réalisation, les journalistes et les infographistes, ce qui entraînera beaucoup de va-et-vient. Ils ont relevé que l'esprit FTV est que chacun soit logé à la même enseigne. Or les scriptes n'ont pas de bureau dédié quand elles travaillent pour le pôle Outre-mer, contrairement à F2, F3 PIDF ou au service sport.
La direction répond que ces changements s'inscrivent dans plusieurs évolutions : trouver de la place pour l'équipe de la matinale ; avec la réorganisation de la DOPOM, les chargés de production ne travaillent plus uniquement pour la rédaction et se rapprochent de l'UOA ; optimiser les espaces, alors que deux scriptes (parfois trois avec une CDD) occupaient un espace de quatre places. Au besoin, elles peuvent utiliser leurs ordinateurs portables et les salles de réunion.
Les scriptes dépendant désormais de la Fabrique, les élus demandent une réunion DOPOM-Fabrique sur leur situation, et la garantie d'un bureau dédié dans notre service. Ils demandent aussi à être informés dès qu'un projet venant du Siège ou d'Île-de-France concerne l'Outre-mer : Genesys en est un exemple.
La mise en œuvre est prévue dès le 1er décembre. Un point d'étape sera mis à l'ordre du jour du CSE de mars 2027, et avant si besoin.

5. Fonctionnement du Portail et de la Rédaction

Une montée en puissance sur les réseaux sociaux

En plus du site web, le Portail et la Rédaction travaillent davantage sur les réseaux sociaux. Les retours d'audience de septembre sont bons ; la question est la suite. À partir de janvier, il y aura deux vacations par semaine de montage vidéo pour les réseaux sociaux, le mardi et le vendredi, avec des monteurs mis à disposition par la Fabrique. Une journaliste de Wallis, dont la mobilité a été validée en septembre, va rejoindre l'équipe.
Le directeur de la rédaction souhaite que la rédaction soit davantage autonome. Il espère s'appuyer sur les chargés d'édition numérique, concepteurs de contenus numériques, dont l'une vient d'être formée.

Des moyens humains insuffisants

Les élus alertent sur des moyens humains insuffisants face à cette montée en puissance, des personnes se retrouvent en surcharge de travail, notamment une salariée en partie détachée qui intervient à la fois pour la Rédaction et pour le Portail. Ils relèvent aussi que le document présenté reprend le fonctionnogramme de 2023 sans changement.

La direction reconnaît que la phase de test de septembre a révélé des effets de bord à résoudre. Le travail doit être mieux réparti, avant la rentrée de janvier. Elle compte sur un rédacteur en chef adjoint, désormais interlocuteur privilégié du web, pour prendre en charge une partie des missions. Aux élus qui demandent quelles sont les priorités, la direction répond qu'il faut équilibrer les ressources entre les antennes.

Collaboration et validation

Concernant la collaboration entre la Rédaction et le Portail, la direction du Portail reconnaît une erreur d'appréciation ou une incompréhension dans le fonctionnement passé.

Selon la direction, les règles de fonctionnement seraient désormais clarifiées : l'actualité chaude reste prioritaire et des échanges réguliers permettent d'anticiper et de coordonner les publications. Il n'existe pas de double validation des sujets de la Rédaction, qu'il s'agisse de leur publication sur le web ou sur les réseaux sociaux, à l'exception des sujets jugés sensibles.

Interrogée sur le caractère optimal de cette collaboration, la direction reconnaît toutefois que des marges d'amélioration subsistent, indiquant que « **tout est perfectible** ».

Un malaise signalé dans l'équipe du Portail

La CFDT a évoqué un malaise dont elle a eu écho dans l'équipe du Portail. Le directeur du Portail en a conscience et dit mener un plan d'action avec les RH pour traiter les situations individuelles. Faute d'avoir tous les éléments, un point consacré aux situations individuelles des membres du Portail sera mis à l'ordre du jour du prochain CSE, le 17 décembre.

La CFDT rappelle qu'il n'est pas acceptable de laisser un service ou des salariés en situation de souffrance au travail. Elle invite tous les salariés confrontés à des difficultés professionnelles à se rapprocher de ses élus et représentants afin d'être écoutés, accompagnés et soutenus.

La CFDT réaffirme son engagement à défendre la santé et les conditions de travail des salariés et à interpeller la direction pour que ces situations soient prises en compte et que des mesures concrètes et durables soient mises en œuvre. **Aucun salarié ne doit rester seul face à une situation de souffrance au travail.**

6. Déménagement du CDA CECOM

Lire : *Motion des élus du CSE Outre-Mer CDA CECOM*

Une bascule reportée, des inquiétudes maintenues

La bascule, prévue initialement le 4 décembre, est reportée aux 26 et 27 janvier 2027, avec une marge de sécurité les 28 et 29 janvier. Une décision de **Go / No Go** sera donnée le 15 janvier.

Malgré ce report, les élus restent inquiets : les formations se poursuivent sur un système non stabilisé. Ils demandent d'attendre que les tests soient terminés avant de réaliser les pratiques accompagnées. La direction annonce au moins deux jours de formation avant la bascule et une semaine supplémentaire début janvier ; les élus relèvent que tous n'ont pas le même nombre de jours.

Une recette fonctionnelle très en retard

Le calendrier des recettes fonctionnelles se révèle largement insuffisant.

Après les deux premiers jours, la projection d'avancement est de 60,5 % à la date de bascule, très loin d'une recette complète. Ces 60 % ne tiennent compte ni des anomalies à régler, ni des scénarios sur l'ingest, qui n'ont pas encore été créés.

Les testeurs travaillent dans des conditions déplorables : au lieu d'être seuls en régie, une trentaine de personnes est présente, notamment pour des formations. Sans coordination, ils sont en autogestion. Une alerte est aussi lancée sur la fatigue accumulée des référents, et la souffrance qui en découle.
La direction dit prendre connaissance de la situation en CSE. Elle assure qu'elle fera remonter les problèmes et qu'elle va en discuter avec l'ingénierie.

Une motion adoptée à l'unanimité

Les élus ont voté à l'unanimité une motion pour alerter les organisations syndicales et la direction sur les conditions dans lesquelles se déroulent les recettes fonctionnelles des nouvelles régies de diffusion des chaînes d'Outre-mer, dont la mise à l'antenne est prévue le 26 janvier 2027.
Si 100 % des recettes ne sont pas réalisées, le déménagement ne pourra pas avoir lieu.

7. Média Audio Numérique

Un lancement discret, un vrai lancement le 11 janvier 2027

L'offre Média Audio Numérique s'est lancée fin octobre de façon confidentielle, le temps de roder le dispositif. Le vrai lancement aura lieu le 11 janvier 2027. Sa fonction est de renforcer la visibilité de nos productions (podcasts, journaux, directs des nôtres et des stations) auprès des diasporas, des publics affinitaires et des publics numériques.
C'est une offre, pas une antenne : les contenus sont mis à disposition sur le Portail et distribués sur le réseau.

Une grille en deux temps

- du lundi au jeudi : une matinale de 2 heures (7h-9h), puis les directs de chaque territoire, des podcasts et de la musique (50 % de musiques des Outre-mer, 50 % de musiques internationales)
- du vendredi au dimanche : davantage de musique, avec la « grande bringue » sur le modèle des bringues polynésiennes. Sept bringues sont prévues, la première avec Cerrone, d'une durée de 4h30 à 5h.

L'idée est aussi de faire de l'événementiel avec un studio mobile audio numérique qui permet de streamer : lors du festival Demain, une heure de direct a été diffusée chaque soir.

À ce jour, 5 personnes sont dédiées à l'éditorial de l'offre, plus 2 chefs OPS. À terme, la direction envisage une tranche de direct le soir et une multidistribution sur des plateformes externes (Spotify, Deezer…).

Des techniciens à ne pas surcharger

Si les techniciens semblent satisfaits de travailler sur cette matinale, les élus pointent de gros problèmes techniques qui peuvent causer du stress et demandent à la direction d'y être attentive. Ils soulignent que les techniciens de la radio ne doivent pas être surchargés en l'absence du chargé de programmation musicale.

8. Absentéisme à fin septembre 2026

Une hausse sur tous les indicateurs

Fin septembre 2026, le taux moyen d'absentéisme de la DOPOM est de 6,94 %, en hausse de 0,7 point par rapport à fin septembre 2025. La gravité des absences (nombre moyen de jours par collaborateur de janvier à décembre) augmente de 2,57 jours par rapport à 2025, soit une projection 2026 à 25,34 jours d'absence en moyenne par salarié. Le nombre moyen d'absences par salarié est lui aussi en hausse : 0,8 en 2026.
Les élus indiquent que les effectifs de la gouvernance ne sont pas comptabilisés. La direction reconnaît ce manque et répond que ce bilan sera communiqué au prochain CSE.

9. Les RIC : Réclamations Individuelles et Collectives

Lire : ***RIC Cse 26 novembre 2026***

10. Les points qui restent à suivre

- Point Genesys au prochain CSE (Hebdo sur France 24, Outre-mer l'info).
- Présentation du nouvel habillage des antennes (30 novembre ou 1er décembre).
- Calendrier du déménagement des affaires de Malakoff et nouvel avenant.
- Position du groupe sur la rétroactivité du report des congés après arrêt maladie.
- Réunion DOPOM-Fabrique sur les scriptes, et point d'étape sur leur déplacement au CSE de mars 2027.
- Répartition de la charge de travail au Portail avant la rentrée de janvier.
- Point sur les situations individuelles du Portail au CSE du 17 décembre.
- Recettes du CDA CECOM : 100 % avant la bascule, coordination des testeurs, fatigue des référents, Go / No Go du 15 janvier. ***CR Recette fonctionnelle session 1 (19-20/11/26)***
- Bilan de l'absentéisme intégrant la gouvernance.
- Lancement officiel du Média Audio Numérique le 11 janvier 2027.

Prochain CSE OUTRE-MER

Le 17 décembre 2026

Vos élu-e-s CFDT du CSE Outre-mer :

SURIER Caroline
GOMEZ Sarah
HOARAU Murielle
NONET Nora
POSTOLLEC Julie
BIPAT Nella
EDOUARD Olivier
LAMOURI Nabil
RIHOUM Fayçal
BAILLEAU Christophe
BENSMAIL Majid